

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2016

Pierre Kunz (PK), président commence par deux formalités et une précision :

1. Il demande à l'assemblée si elle est d'accord avec l'ordre du jour. L'un des participants demande une modification dans l'énoncé du point 5 consacré au 1^{er} vote : il s'agira de lire : Acceptez-vous le principe d'un déménagement (au vu des économies réalisées sur le loyer) ? Par vote à mains levées l'assemblée approuve cette modification.
2. Afin de décompter les bulletins de vote, PK demande la désignation de deux scrutateurs. Paul Font, réviseur des comptes et Tamara Chanal, membre du comité de la section BALM acceptent cette mission avec l'approbation de l'assemblée. Michelle Saudin supervisera ce dépouillement.
3. Il précise ensuite que le nombre de participants à l'assemblée s'élève à 36, à quoi s'ajoutent les 21 procurations remises au comité de gestion par des membres qui n'ont pas pu se libérer.

PK rappelle les événements qui ont poussé le comité de gestion à convoquer cette 2^{ème} assemblée générale extraordinaire et la mission confiée à ce dernier lors de l'assemblée générale extraordinaire de novembre 2015 : poursuivre les démarches démarrées en 2014 en vue de rechercher des locaux susceptibles d'accueillir l'ING si l'institution décidait de déménager.

Il explique le déroulement de cette assemblée puis procède à la présentation des enjeux au moyen d'une série de tableaux. Cette présentation inclut les ambitions et objectifs stratégiques de l'ING, la situation financière actuelle de l'ING, les projections 2018 et 2022, les sites envisagés au cours des deux dernières années mais non retenus, les deux sites retenus.

PK conclut en adressant aux membres du comité de gestion et à la secrétaire générale un chaleureux merci pour le temps très considérable consacré par chacun à cette mission. Celle-ci a en effet impliqué de nombreuses visites et un nombre important de réunions de travail.

PK ouvre ensuite le débat. Avec le concours de plusieurs membre du comité de gestion, il répond à plusieurs questions et apporte les éclaircissements et informations complémentaires nécessaires.

Le dépouillement des 57 bulletins fait ressortir

Oui : 44

Non : 11

Blancs : 2

Sur les 57 bulletins valables comptés, le choix se porte sur la Fondation Les Salons par 46 voix contre 9 et 2 bulletins nuls.

Le 1^{er} janvier 2018 l'ING aura donc une nouvelle adresse : 4-6, rue Bartholoni 1204 Genève.

PK remercie l'assemblée pour sa confiance et invite chacun à la verrée offerte dans le hall.